



Accident de vélo sur piste cyclable causé par un enfant mineur

Par **chriska67**, le **15/05/2017** à **16:06**

Bonjour, rnJe ne sais si je suis sur le bon forum. rnJe suis victime d'un accident de vélo sur une piste cyclable causé par un enfant mineur. rnCet enfant se trouvant en trottinette dans le même sens que moi sur la piste cyclable sans surveillance de ses parents m'a soudainement barré la route au moment où je m'apprêtais à le doubler (tout le long de la piste cyclable je prévenais les piétons par ma sonnette de mon vélo) résultat perte de connaissance, 4 côtes et une vertèbre fracturées, luxation de l'accromio claviculaire, le père de cet enfant au moment de l'accident m'a donné ses coordonnées. 2 semaines après l'accident plus de nouvelles de ce père malgré les maintes relances de mon assureur et ceci jusqu'au mois d'avril de cette année 2017 où là il a dénié répondre disant qu'il n'avait pas déclaré l'accident, que j'allais trop vite... je pense être dans mes droits de demander réparations du préjudice subi ?

Par **Visiteur**, le **15/05/2017** à **18:48**

Bonjour, rnL'assurance responsabilité civile des parents peut jouer dans ce cas là. rnSi vous avez une défense-recours, contactez la ou adressez vous au Département recours contre tiers de la Caisse primaire d'Assurance Maladie .